

# DE LA NÉCESSITÉ D'AVOIR DES RÈGLES<sup>1</sup>

→ Quel intérêt pour la société d'une déontologie pour les professions de santé? Cette question ne devrait normalement même pas se poser tant est manifeste l'importance pour chaque profession de définir précisément les règles et devoirs régissant son exercice. Mais l'inflation actuelle de normes, de règlements, de procédures et de protocoles en tous genres rend cette interrogation assez légitime: un code de plus est-il réellement nécessaire sachant que les recommandations officielles de bonnes pratiques abondent déjà?

**E**n effet, le sentiment qui domine de nos jours est d'étouffer sous les règles, souvent jugées absurdes, et la majorité des citoyens aspire naturellement plus à un "choc de simplification" qu'à une codification supplémentaire de l'activité humaine. Il est vrai que la vie est étroitement corsetée dans d'innombrables grilles d'évaluation et de cotations qui donnent l'illusion que tout est quantifiable. Le philosophe utilitariste anglais John Stuart Mill dénonçait au XIX<sup>e</sup> siècle la "police morale" qui « *empiète sur la liberté la plus incontestablement légitime de l'individu* »<sup>2</sup>. On pourrait parler aujourd'hui d'une police éthique qui a pour principales armes la "démarche qualité" et la traçabilité. Éthique purement formelle bien sûr qui

pousse à appliquer passivement des règles dont l'utilité et la raison d'être ne sont pas toujours évidentes.

Bien que justifié, ce ras-le-bol général à l'égard de la foisonnante normativité bureaucratique ne remet pas en cause l'importance pour les professions de soin d'une déontologie digne de ce nom. La professionnalisation croissante des métiers de soin rend même une déontologie adaptée incontournable.

On sait que le premier code de déontologie des médecins remonte à Hippocrate et son fameux Serment, mais on sait moins qu'il a été formulé par volonté de rompre avec "l'ancienne médecine", celle des iatrosophistes, charlatans qui prétendaient pouvoir soigner toutes les maladies. La solennité du Serment ne visait en réalité qu'à rappeler constamment aux médecins de l'école hippocratique leur engagement d'être utiles aux malades et de ne pas leur nuire.

La déontologie est donc au départ étroitement dépendante de l'éthique, dont elle reprend en les formalisant les préceptes essentiels comme ceux de ne pas pratiquer l'euthanasie et de ne pas divulguer ce qu'on a vu ou entendu. S'il est d'usage aujourd'hui de les distinguer, il convient de rappeler l'étymologie grecque du terme: *deon*, avant de désigner le devoir, signifie le besoin, la nécessité. Le besoin de règles reconnues par tous vient ainsi du fait que la règle est d'abord un besoin. Il ne s'agit pas de valeurs morales intangibles mais de règles de vie sur lesquelles on peut s'accorder parce que leur nécessité se fait sentir.

1. Cet article reprend en l'augmentant le texte d'une intervention faite au Sénat le 14 avril 2016 dans le cadre d'une journée organisée par le CLIOR Santé Ile-de-France et intitulée « *Ordres des Professions de Santé d'Ile-de-France : Missions et Partenaires* ».

2. John Stuart Mill, De la liberté, chap. IV.

**DOLPHITONIC S'ENGAGE A VOUS OFFRIR LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE / PRIX / SERVICE**

**Votre boutique : [www.dolphitonic.com](http://www.dolphitonic.com)**

**REEDUCATION PERINEALE**  
ORANGE LINE wireless

**New**



**BILIRUBINOMETRE**

**TOP VENTES**



**LE MONITO COSTAUD DU PRO**  
Capteurs 12 cristaux

**TOP VENTES**



**MONITOS EDAN F2 et F3 VCT**

**NEW**



**ECHOGRAPHIE**

**NEW**



**MYOPLUS PRO**



**DOLPHITONIC Médical Shopping Service**

COMMANDES  
RENSEIGNEMENTS  
DOCUMENTATIONS

Tél : 02 28 10 82 82  
Fax : 02 28 10 83 84  
E-mail : [dolphitonic@orange.fr](mailto:dolphitonic@orange.fr)

DOLPHITONIC  
Médical Shopping Service  
La Romazière  
38, Chemin du Pas  
85300 CHALLANS



Il n'y a dès lors aucune raison, sauf à la confondre avec la morale, de ne pas faire évoluer la déontologie parce qu'elle n'est pas un cadre a priori et figé mais qu'elle vise simplement à réguler une pratique elle-même changeante. Quand on parle des devoirs d'une profession, il n'est pas question de devoirs moraux absolus, comme chez Kant par exemple, mais du comportement exemplaire qu'on est en droit d'attendre de celui qui s'est engagé à suivre certaines règles de conduite.

Du coup, la manière traditionnelle de qualifier l'éthique kantienne ("morale déontologique") risque d'induire en erreur. Cette morale du devoir a justement une coloration très réglementaire, au sens militaire du terme: il faut faire son devoir sans rechigner et sans discuter. Kant refuse en effet toute casuistique, c'est-à-dire au fond toute discussion éthique. Mais obéir à la lettre sans comprendre l'esprit n'est pas une garantie de moralité, tout le contraire même, comme le montre le triste exemple d'Adolf Eichmann, qui s'était réclamé de l'impératif catégorique kantien lors de son procès à Jérusalem<sup>3</sup>. Bien entendu, la loi du Führer n'avait pas grand-chose à voir avec la loi morale chère à Kant; il n'en reste pas moins que la confusion entre morale et déontologie est fâcheuse parce qu'elle donne à cette dernière une apparence froide et désincarnée qui la dessert.

Il n'est pas rare ainsi d'entendre des "éthiciens" faire l'éloge convenu de la transgression et appeler ouvertement à contourner des règles perçues un peu rapidement comme paternalistes et répressives. Cette lutte en fin de compte classique entre l'éthique rebelle et la morale officielle (Antigone contre Créon, Robin des Bois contre le Sheriff de Nottingham, etc.) fait ici une victime collatérale: la déontologie. Car si l'éthique était toujours transgressive, il ne resterait bientôt rien à transgresser, le cadre déontologique ayant disparu. Faute de repères précis, la réflexion éthique tournerait en rond et se réduirait à un éternel questionnement, une remise en cause systématique et stérile de toute certitude, vraie ou fausse.

Les règles qui régissent une profession ne sont qu'une base, mais une base nécessaire. S'en affranchir allégrement parce qu'on y voit un obstacle à la libre délibération ou même à l'exercice subtil de son art est pour le moins dangereux parce qu'on s'engage alors sur une pente glissante. On sort littéralement du cadre. Les institutions ordinaires sont de fait confrontées à une désinvolture croissante des professionnels, qui prennent des libertés étonnantes avec les règles qu'ils se sont pourtant formellement engagés à respecter.

Cela n'a au fond rien de surprenant dans la mesure où on constate partout un semblable relâchement des règles

3. Cf. Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Folio Histoire, 1997.

## LL

### ... LE RELÂCHEMENT DES RÈGLES COMMUNES ENTRAÎNE INÉVITABLEMENT LE RELÂCHEMENT DES MŒURS, LE DÉCLIN DES VALEURS ÉTHIQUES D'UNE SOCIÉTÉ.

## 77

de la vie civile et professionnelle: la loi n'a plus la même autorité qu'auparavant, comme on le souligne souvent, et les règlements (scolaire, universitaire, etc.) semblent désormais faits pour être bafoués. Des infractions qui ne sont d'ailleurs pas forcément délibérées, puisqu'on signe les règlements sans toujours les lire... Le mauvais exemple est certes donné par ceux-là mêmes qui sont censés faire appliquer les règles (un ministre du Budget fraudant le fisc, un secrétaire d'État oubliant opportunément de payer ses impôts...), mais de récentes affaires (les actes d'euthanasie compassionnelle imputés au Dr Bonnemaison ou l'étonnant passage à l'acte de l'avocat qui a tiré sur le bâtonnier, le blessant grièvement) montrent qu'on n'hésite guère aujourd'hui à contrevenir aux règles de sa profession et du droit lorsqu'on se sent lésé ou que l'on est animé d'une sorte de conscience morale supérieure. Mais il en va ici de même qu'avec les justiciers autoproclamés: si la police ne les laisse pas faire le sale boulot pour elle, c'est qu'ils menacent les fondements même de la justice en se l'appropriant. La porte est alors ouverte à tous les excès.

Le plus grave toutefois est que le relâchement des règles communes entraîne inévitablement le relâchement des mœurs, le déclin des valeurs éthiques d'une société. À force de prendre des libertés avec le cadre, on finit fatalement par perdre de vue les principes qui le sous-tendent. C'est ce que confirme la fameuse "théorie du carreau brisé" (*Broken window theory*) formulée en 1982 par deux chercheurs en sciences sociales, James Wilson et George Kelling: si la vitre brisée d'un immeuble n'est pas rapidement réparée, cela sera interprété comme une permission tacite de casser toutes les autres! L'indifférence manifeste des autorités publiques à l'égard des délits mineurs crée un climat favorable à la perpétration de crimes plus sérieux. C'est ainsi par exemple que les incivilités s'aggravent en se multipliant. Si, au contraire, on réprime avec une grande sévérité les petits délits, comme l'a fait Rudy Giuliani, le maire de New York dans les années 1990 avec sa politique de la "tolérance zéro", l'ensemble de la criminalité finit par baisser considérablement.

Cette théorie a été critiquée sur de nombreux points, mais on peut tout de même en retenir l'idée essentielle que transiger sur des règles de base n'est pas indifférent parce que le respect de ces règles conditionne la stabilité de tout le système. On peut parler d'une spirale vicieuse